

Compte rendu financier de l'exercice 2013

ASSEMBLEE GENERALE DU 3 JUILLET 2014

Le bilan que nous vous présentons concerne à la fois la section nationale de l'AFLAR et les sections régionales de l'association.

Le total du bilan de l'AFLAR s'établit à la hauteur de **627 985 €** pour l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Cet exercice dégage un solde négatif de **13 209 €**.

COMPTE DE RESULTAT

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à **507 740 €**, en baisse de 18% par rapport à 2012 (622 201 €). Cette baisse s'explique principalement par l'abandon du programme de mécénat avec Novartis « Programme Soutien » pour l'observance des traitements de l'ostéoporose

Les **charges d'exploitation** ont quant à elles diminué de 18% en liaison avec la réduction d'activité. Elles atteignent 507 938 € contre 618 821 € en 2012.

On peut mettre en évidence les variations suivantes :

1. Les charges externes s'élèvent à 361 042 € en 2013 contre 387 521 € en 2012 (- 7%)
2. Les impôts et taxes se montent à 7 966 € en 2013 contre - 7157 € en 2012 (chiffre négatif en 2012 suite à l'extraction de la TVA déductible).
3. Les salaires et traitements s'élèvent à 86 822 € en 2013 contre 73 198 € en 2012 (+ 19%).

4. Les charges sociales se montent à 38 984 € en 2013 contre 29 282 € en 2012 (+ 33%)
5. Les dotations aux amortissements sont en baisse de 9% : 11 416 € en 2013 contre 12 514 € en 2012.
6. Les autres charges sont en très forte baisse (1 707 € contre 73 564 € en 2012 en raison d'un don de 70 000 € octroyé à la recherche l'an dernier.

Le résultat d'exploitation (produits moins charges) révèle une légère insuffisance de 198 € contre un excédent de 3 379 € en 2012.

Le résultat financier dégage une charge nette de 8 538 € contre un produit de 4 456 € en 2012. Cette charge est due essentiellement à la provision constatée au titre des comptes bancaires de certaines sections régionales (9 615 €) pour lesquels nous n'avons pas obtenu de confirmation malgré nos demandes réitérées.

Des charges exceptionnelles nettes de 4 473 € sont à souligner pour régularisation des soldes sur exercices antérieurs (anciennes SICAV).

Le résultat global dégage une perte de 13 209 € contre un bénéfice de 5 665 € en 2012.

BILAN DE L'EXERCICE 2013

Le total du bilan est de 627 985 € contre 503 124 € en 2012.

A l'actif :

Les immobilisations nettes d'amortissements s'élèvent à 74 022 € contre 80 509 € en 2012.

Les disponibilités et valeurs de placement sont de 425 417 € contre 352 825 € au 31 décembre 2012.

Au passif :

Les fonds statutaires s'élèvent à 175 438 € sans changement par rapport à 2012.

Un fonds dédié de 128 302 € a été enregistré au bilan arrêté au 31 décembre 2012, destiné à être utilisé à des actions spécifiques (Bourse Recherche Arthrose). Il est de 121 203 € au 31/12/2013.

Nos dettes s'élèvent à 399 656 € contre 261 586 € au 31/12/2012. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que l'AFLAR est responsable des créances du nouveau congrès des Rencontres Nationales sur les Rhumatismes. A la date de notre assemblée générale de ce jour, ces dettes ont été apurées depuis par le paiement de nos différents fournisseurs.

CONCLUSIONS

Le résultat d'exploitation est pratiquement à l'équilibre malgré la baisse de revenus, la perte finale (13 209 €) étant due essentiellement à des régularisations sur exercices antérieurs et à une provision pour risque concernant les soldes des comptes bancaires non confirmés de certaines sections régionales.

La Trésorière
Claire Cardon